



INSTITUT
POUR LA JUSTICE
CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

Paris, le 2 mars 2016

Surpopulation carcérale : le prétexte pour libérer toujours plus tôt les détenus

L'Institut pour la Justice, think tank citoyen œuvrant pour une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable à l'égard des victimes, **demande aux députés de rejeter massivement la disposition du projet de loi sur la procédure pénale qui soumet l'octroi de réductions supplémentaires de peines aux situations de surpopulation carcérale.**

L'Institut pour la Justice n'a plus de mot pour désigner l'acharnement obsessionnel de certains députés à éviter la prison aux personnes condamnées. **Ce combat anti-carcéral purement idéologique** ne s'intéresse même plus à la personnalité du mis en cause, à la nature de la peine ou de l'infraction, et bien évidemment au dommage subi par la ou les victimes.

L'Institut pour la Justice demande aux députés de replacer le débat dans le champ de la raison. La sécurité des Français doit répondre à des mesures pragmatiques et non aux aveuglements idéologiques.

Bien que cela soit évident pour le garde des Sceaux et bon nombre de députés, il semble nécessaire de rappeler, une fois encore, que la première solution contre la surpopulation carcérale, fléau qui dénature le sens de la peine et souille la dignité des détenus, est la construction de nouvelles places de prison.

L'Institut pour la Justice préconise donc le retrait de ce dispositif et la construction en urgence de 30 000 places de prison pour être à la hauteur de ses voisins européens et permettre ainsi une exécution des peines plus juste et respectueuse des détenus.

Contact presse : Arnaud Beck, 06 98 76 58 58

L'Institut pour la Justice est une association loi 1901 qui fédère des centaines de milliers de citoyens ; c'est aussi un think tank qui regroupe des juristes, des praticiens du droit et des criminologues. Son objectif est de promouvoir une justice plus protectrice pour les citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes. Son indépendance est garantie par son refus de toute subvention publique ou privée, ses actions étant financées par ses 50 000 membres donateurs. Créé en 2007, l'Institut pour la Justice s'est fait connaître du grand public par son Pacte 2012, signé par plus de 1 700 000 internautes.